

DESTINATAIRES :

Éric Scheer  
 Préfecture (2 exemplaires)  
 Site internet [www.kunheim.fr](http://www.kunheim.fr)  
 DNA  
 L'ALSACE  
 Affichage (4 exemplaires)

Nos Réf. : ES/CI

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 28 juin 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 28 juin 2012, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 13 membres.  
 Absents : Sylvia Bollenbach, Stéphane Rémy, Dorothée Kretz, Norbert Ratzel.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2012

Le procès-verbal de la dernière séance **est approuvé** à l'unanimité des conseillers municipaux.

### 2. Rapport 2011 : eau potable

Le comité directeur du **Syndicat d'Eau de Durrenentzen et Environs (SEDE)** a délibéré le 29 mai 2012 sur son rapport annuel 2011 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable.

Le rapport détaillé est tenu à la disposition du public par les mairies concernées.

Toutes les analyses ont conclu à la potabilité de l'eau.

On peut relever l'évolution de la teneur en nitrates pour une norme qui limite à 50 mg de nitrates par litre :

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
18 à 21	18,4 à 21,2	17,8 à 19,1	18 à 18,7	18 à 19	18 à 19	18 à 19	17 à 18	18 à 19	18	18

La consommation moyenne est de **40,89 m<sup>3</sup>/an** et par habitant à **Kunheim** : (39,72 m<sup>3</sup> en 2010) et le nombre d'abonnés est en évolution constante :

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
555	582	587	592	602	609	628	637

Le coût moyen de l'eau, pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>, reste stable à **1,48 €/m<sup>3</sup> TTC**.

### 3. Rapport 2011 : assainissement

Le conseil communautaire du Pays de Brisach a délibéré le 11 juin 2012 sur son rapport annuel 2011 concernant le service assainissement. Le rapport détaillé est tenu à la disposition du public par les mairies concernées et il est consultable sur le site de la Communauté de communes [www.paysdebrisach.fr](http://www.paysdebrisach.fr)

#### **Tableau de synthèse de l'évolution des coûts moyens par m<sup>3</sup> pour l'eau et l'assainissement pour Kunheim**

Le coût moyen pour un ménage ayant une consommation standard de 120 m<sup>3</sup> d'eau par an a évolué comme suit :

	2007 €	2008 €	2009 €	2010 €	2011 €	variation
Eau potable	169,30	172,90	173,92	177,49	177,49	0
Assainissement	137,56	137,56	137,56	157,50	164,16	+4,23 %
Asst + taxe Agence de l'eau (34,69 €)		175,54	175,54	192,19	198,85	+3,47 %
<b>Total annuel : €</b>	<b>306,86</b>	<b>348,44</b>	<b>349,46</b>	<b>369,68</b>	<b>376,34</b>	<b>+1,81 %</b>
Coût moyen €/m <sup>3</sup>	<b>2,56</b>	<b>2,90</b>	<b>2,91</b>	<b>3,08</b>	<b>3,14</b>	

### 4. Rapport 2011 : déchets urbains

La communauté de communes du Pays de Brisach nous a transmis son rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, approuvé lors du conseil communautaire du 11 juin 2012. Ce rapport est tenu à la disposition du public par les mairies concernées et il est consultable sur le site de la communauté de communes [www.paysdebrisach.fr](http://www.paysdebrisach.fr)

Le rapport présente une série d'indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets ménagers et non ménagers, ainsi qu'au traitement des déchets. La redevance annuelle TTC pour un conteneur de 120 litres a évolué comme suit :

De 2003 à 2005	2006	2007	2008 à 2009	2010	2011	2012
177,96 €	183,30 €	168,80 €	168,80 €	172,22 €	174,80 €	202,77 €
<b>évolution en %</b>	<b>3%</b>	<b>-7,91%</b>	<b>0 %</b>	<b>+2,03 %</b>	<b>+1,50 %</b>	<b>+16 %</b>

### 5. FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) : information de la décision communautaire

L'article 144 de la loi de finances initiale pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale appelé fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Ce dispositif se développera progressivement et a vocation à évoluer de 150 millions d'euros en 2012 pour atteindre plus d'un milliard d'euros chaque année à partir de 2016.

Le Pays de Brisach est contributeur à hauteur de 174 858 € : 35 122 € dus par la Communauté de communes du Pays de Brisach et 139 736 € à la charge de l'ensemble de ses communes membres, dont 16 147 € dus par la commune de Kunheim.

## **6. Urbanisme : définition de la procédure pour la mise en œuvre des nouveaux droits à construire**

Le conseil municipal **fixe** les modalités de la consultation du public concernant le dispositif de majoration de 30% du droit à construire et **prend acte** que ce dispositif pourrait être abrogé durant l'été.

## **7. Créances irrécouvrables**

Le conseil municipal **approuve** l'admission en non valeur de taxes et de produits irrécouvrables concernant des impayés de l'année 2011 pour un montant de 23,50 €.

## **8. Périscolaire : actualisation des tarifs**

Le conseil municipal **actualise** les tarifs du service périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour tenir compte de l'augmentation du prix des repas fournis.

## **9. Emprunt en francs suisses : proposition de renégociation**

Le conseil municipal **décide** de ne pas donner suite au projet de refinancement du prêt en francs suisses tel que proposé par la banque Dexia Crédit Local.

## **10. Prestations sociales en faveur des agents communaux : chèques déjeuner**

Le conseil municipal **approuve** le principe de l'instauration des titres restaurant au profit des agents de la commune de Kunheim, **valide** les modalités de mise en œuvre de la prestation et **fixe** la date d'entrée en vigueur de la mesure au 1<sup>er</sup> octobre 2012, après avis des instances paritaires.

## **11. Associations : participations et mises à disposition**

### **a. Association fun et skate park liberty planet d'Algolsheim :**

Le conseil municipal **alloue** une subvention exceptionnelle de 50 € à l'association fun et skate park liberty planet d'Algolsheim au titre de la formation de douze équipiers bénévoles au PSC 1 (prévention et secours civiques niveau 1).

### **b. Cré'art :**

Le conseil municipal **accepte** le principe de mise à disposition annuelle de la salle des fêtes au profit de la troupe théâtrale de Cré'art pour l'organisation de trois représentations au tarif forfaitaire d'une journée de location.

### c. APALIB - « la caravane de l'informatique »

Le conseil municipal **décide** de mettre gratuitement à disposition de l'association APALIB la salle Kegreiss pour une activité destinée aux seniors qui souhaitent se familiariser en douceur avec les nouvelles technologies et l'informatique.

## 12. Déclarations d'urbanisme

**Patrick Vimont rend compte** des dossiers d'urbanisme examinés, par la commission technique, le 28 juin 2012.

les déclarations préalables déposées par :

- **Georgia Pacific France** pour l'aménagement de deux nouveaux bassins (stockage et infiltration) au 11, route Industrielle,
- **Guillaume Ponce** pour le remplacement couverture-zinguerie avec création de lucarne au 23, rue Principale,
- **David Ritzenthaler** pour la division d'un terrain en vue d'une construction au 9, rue des Lilas,
- **Raouf Khayati** pour la pose d'une clôture au 13a, rue des Vosges.

la demande de permis de démolir présentée par :

- **Matthieu Meyer** pour la démolition totale d'un hangar au 1, rue du Nord.

## 13. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

### Commissions communales

12.06.12	D. Fleith	Conseil d'école Jules Verne
14.06.12	B. Bahls	Commission « embellissement du village »
21.06.12	B. Bahls	Conseil d'école maternelle
26.06.12	B. Bahls	Commission « sécurité et prévention »
28.06.12	P. Vimont	Commission « technique, urbanisme et développement durable »

### Structures intercommunales

11.06.12	P. Vimont	CCPdB : conseil communautaire
27.06.12	E. Scheer	Immogest : réunion de l'association syndicale pour la gestion de l'AEK

## 14. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Principaux marchés passés depuis le 31 mai 2012 :**

N°	Objet	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
1	Travaux divers espaces verts	ABR	1 625,00	1 943,50
2	Remplacement menuiseries extérieures EJV	ACTEA	16 022,12	19 162,46

- **Assurances communales** : la mission d'audit et de conseil dans le cadre du renouvellement des assurances communales a été confiée au cabinet ARIMA consultants, le mieux disant, pour un montant de 2 000 € HT soit 2 392 € TTC. Le conseil municipal **charge** le maire de lancer, avec l'assistance de ARIMA la procédure de consultation des assurances dans le cadre d'une procédure adaptée avec possibilité de négociation, à la suite de l'audit des contrats existants et du recensement des besoins.

## 15. Divers

### a) Calendrier :

- Manifestation théâtrale sur une péniche : vendredi 31 août 2012
- Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi **6 septembre 2012 à 20 h 30**

b) **Départs de la commune** : une petite réception sera organisée en l'honneur de deux enseignantes et de deux agents communaux qui quitteront prochainement la commune. Le conseil municipal **décide** d'offrir à chacun un cadeau de départ.

c) **Trésorerie de Muntzenheim** : **Thierry Hoefflerlin**, actuel trésorier de Muntzenheim a sollicité sa mutation. Il sera remplacé à partir du 23 octobre 2012 par **Alexis Margraff**, nouveau chef de poste.

d) **Projet Georgia pacific** : le maire présente en séance le projet de Georgia pacific pour la mise en conformité du stockage et de l'évacuation des eaux pluviales qui nécessitera une modification du P.O.S. car l'article 7 de la zone UE prévoit que toute construction doit être implantée à 20 mètres au moins des limites parcellaires. Le conseil municipal **approuve** le principe de modification simplifiée du P.O.S. et **charge** le maire des modalités de cette procédure.

Fait à Kunheim, le jeudi 5 juillet 2012,  
le maire,

Eric Scheer.